

Intervention pour la Plate-forme 21, Le Grenelle de l'environnement

La politique de réduction de la pollution lumineuse de la commune de Châteldon

Guillaume JOUBERT

Adjoint au Maire en charge notamment de la réduction de la pollution lumineuse

Commune de Châteldon

Présentation du contexte

Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne

- La Commune de Châteldon a signé une Charte avec cette association il y a un an.
- www.anpcen.fr



La commune de Châteldon s'est engagée depuis un an dans une politique de réduction de la pollution lumineuse. La première démarche a été la signature d'une charte avec l'Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN). Cette charte est relativement ambitieuse vis-à-vis de la réduction de l'éclairage public et de son affectation.

Pour donner quelques exemples, l'éclairage public doit être limité en intensité et en durée aux stricts besoins de la population et aux impératifs réels de la sécurité. Cela implique l'extinction d'un certain nombre de points lumineux, la mise en place de commandes spécifiques et de déflecteurs afin d'éclairer uniquement ce qui est nécessaire, ou encore la proscription des éclairages orientés vers le ciel.

La loi est venue récemment donner un appui législatif à cette politique avec le Grenelle de l'environnement.

Arguments

Argument environnemental

A Châteldon, nous avons souhaité mettre en œuvre cette politique d'abord d'un point de vue environnemental, et notamment pour favoriser la biodiversité. Nous avons été sensibilisés sur ces enjeux par le correspondant de l'ANPCEN, Daniel ROUSSET.

Rappelons que 75% des espèces vivantes sont nocturnes. Toutes les modifications apportées par l'Homme à l'environnement nocturne impactent directement ces espèces. Les insectes meurent d'épuisement en tournant autour des lampadaires, des rouges-gorges chantent en pleine nuit, les oiseaux migrateurs qui s'orientent grâce aux étoiles se trouvent désorientés par la lumière, les chauves-souris désertent les endroits éclairés, sans oublier les vers luisants dont on comprend bien les difficultés qu'ils peuvent rencontrer !

La réduction de la pollution lumineuse est donc primordiale si l'on veut mettre en œuvre une vraie politique de préservation de la biodiversité.

Argument financier

Deuxième argument, la baisse de la pollution lumineuse entraîne une baisse du coût de la facture d'énergie pour la commune. Compte tenu de la flambée du prix des énergies que nous connaissons actuellement et qui ne s'arrêtera pas, il nous a semblé opportun de chercher des solutions pour limiter l'augmentation de ce poste budgétaire.

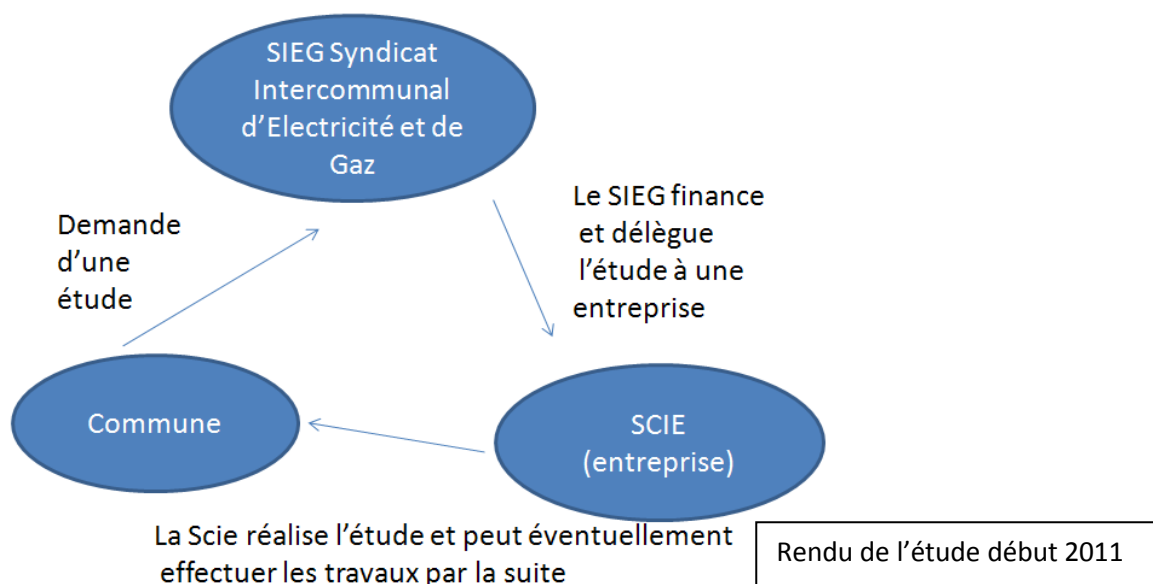
De telles politiques peuvent contribuer à une économie d'énergie électrique et ainsi à la rentabilisation des moyens investis pour la lutte contre la pollution lumineuse. Ainsi, la ville de Lille a fait 35 % d'économies en un an, tout en éclairant mieux, grâce à des lampes et luminaires plus « éco-performants ».

Argument social

Un certain nombre d'études montrent maintenant la baisse de la durée du sommeil dans nos sociétés et les conséquences sur notre état de santé. Peut-être devrions nous plus nous interroger sur la place que nous accordons à la nuit et au sommeil dans nos vies modernes.

La démarche

Les partenaires



Des éléments de constats

Concernant les investissements, le bilan technique des installations de Châteldon démontre que certains équipements sont vieillissants et qu'ils doivent de toute façon être renouvelés. Pour ceux là, la question ne se pose donc pas.

Par contre, certaines installations très récentes sont en surnombre. La commune de Châteldon a investi ces dernières années dans l'éclairage de bâtiments, (le château + des maisons anciennes sur la place principale) mais a aussi refait l'éclairage public de plusieurs rues du bourg. Nous avons donc complètement inversé la politique municipale dans ce domaine, non sans que l'on nous interroge sur ce « revirement ». Mais nous considérons qu'il vaut mieux évoluer dans le bon sens que rester dans l'erreur, et donc nous expliquons notre raisonnement. Il est vrai que la tendance depuis des dizaines d'années est au tout éclairage, mais nous pouvons aussi considérer que cela ne constitue pas forcément un progrès.

Les objectifs

-Réduire l'intensité lumineuse de l'éclairage public de moitié dans une tranche horaire définie

-Eteindre l'éclairage des monuments la plupart du temps ; privilégier leur éclairage pour certaines occasions (ce qui permet d'éviter le phénomène de banalisation)

-Ne plus installer d'éclairage dirigé vers le ciel

-Adopter des luminaires

Il est préférable d'adopter des verres plats plutôt que courbes. L'angle d'incidence de la lumière au sol doit être si possible proche de la perpendiculaire. Spécifiquement, les nuisances peuvent être réduites en sélectionnant pour l'éclairage urbain des lampes à vapeur de sodium à basse pression, qui ont un spectre monochromatique, et dont les rayonnements peuvent donc être facilement filtrés. Des éclairages directifs, comme ceux à diode électroluminescente, réduisent les émissions de lumière dans toutes directions où elles ne sont pas requises. La sur-illumination peut être réduite en posant des minuteries et des systèmes de détection de personnes, animaux et véhicules.

Les différents types de lumières n'ont pas le même effet sur la faune. Il est possible de choisir des couleurs d'éclairage ayant un moindre effet sur les oiseaux. Dans un certain nombre de cas, il est possible de réduire les éclairages publics sans remettre en cause la sécurité des passants et des usagers des transports.

Une première expérience de sensibilisation

En attendant, nous avons souhaité procéder à l'extinction de luminaires dans le village, afin de commencer à sensibiliser la population. En tout, une soixantaine de lampes ont été éteintes dans le bourg. Pour la plupart, ces lampes étaient en surnombre. Cette extinction a été réalisée cet été et nous n'avons toujours pas de retours négatifs. Des habitants nous ont même remerciés d'avoir éteint le lampadaire qui éclairait leur chambre.

Les difficultés et facilités

Difficultés	Leviers
-les craintes liées à l'insécurité ⁽¹⁾ -la politique du tout éclairage et le revirement de la politique communale	-des installations vieillissantes à renouveler -une première expérimentation positive -une équipe municipale à présent convaincue -une entreprise très motivée et impliquée

(1)Une des craintes exprimées régulièrement est l'insécurité due au non éclairage de certains lieux, notamment la peur des cambriolages. Les compagnies d'assurances démontrent que 80% des cambriolages ont lieu le jour, entre 14h et 18h.

